

Constituer une bibliographie (TPE, ECJS, AP, étude de gestion...) Conseils méthodologiques

On appelle **bibliographie** la liste structurée des références des documents ayant servi à préparer un travail de recherche.

Une **référence bibliographique** de document est un ensemble d'éléments permettant d'identifier un document, de ne pas le confondre avec un autre : ex : l'auteur, le titre, l'éditeur, la date de publication... La bibliographie obéit à des **règles internationales de présentation** appelées des **normes**. Les éléments y sont présentés par zone (zone de l'auteur, du titre...) ; les zones sont séparées par des points, à l'intérieur des zones les éléments sont séparés par des virgules.

Attention : une bibliographie n'est pas :

- ⇒ Une liste d'adresses
- ⇒ Une liste de documents que vous avez consultés mais que vous avez éliminés ensuite

Pourquoi faut-il accompagner un travail de recherche de la bibliographie des documents utilisés ?

- D'une part pour respecter le droit d'auteur : c'est une question d'honnêteté intellectuelle, vous n'avez pas le droit de vous approprier des informations dont vous n'êtes pas l'auteur. De plus, elle permet de montrer ce que vous avez lu pour en faire une synthèse.
- D'autre part pour permettre éventuellement aux personnes intéressées par votre sujet de recherche de poursuivre la réflexion en consultant les documents qui vous ont servi.

• Ce qu'il faut savoir

- Site internet : pour trouver les informations sur l'**éditeur**, le **directeur de publication...** : regarder en bas de la page, dans les « **mentions légales** », ou « **qui sommes-nous** », ou « **à propos** »...
- Site internet : ne pas confondre **titre de la page** et **nom du site**
- Le *titre* d'un livre, d'une revue, d'un site internet... se mettent en *italique*.
- Si le titre est suivi d'un sous-titre, les séparer par « : »

• Rappel des principales normes (= règles de présentation) :

• LIVRE :

Nom de l'auteur, Prénom. *Titre du livre*. Editeur, année d'édition. Pages. Mention de Collection.

• ARTICLE de PÉRIODIQUE :

Nom de l'auteur, Prénom. Titre de l'article. *Titre du périodique*, date, numéro, pages.

Exemple : Laronche, Martine. Les adolescents en manque chronique de sommeil : la faute aux écrans. *Le Monde*, 07-04-2009, n° 19968, p.24.

- **PAGE de SITE INTERNET :**

- **Cas n°1 : l'auteur de la page est le même que l'auteur du site**

Nom de l'auteur du site, Prénom. *Nom du site [en ligne]*. Nom de l'éditeur, date de publication, date de mise à jour [date de consultation]. Titre de la page. *Disponible sur : adresse de la page d'accueil*

- **Cas n°2 : la page est signée par un auteur différent de l'auteur du site : ex. : articles de sites d'information (Le Monde...)...**

Nom de l'auteur de la page, Prénom. Titre de la page. In : Auteur du site, Prénom. *Nom du site [en ligne]*. Nom de l'éditeur, date de publication, date de mise à jour [date de consultation]. *Disponible sur : adresse de la page d'accueil*

Exemple : Sumpf, Alexandre. "A tous les Français" : l'affiche de Londres. In : *L'histoire par l'image* [en ligne]. Réunion des Musées nationaux, 2014 [consulté le 03/12/2014]. Disponible sur : <http://www.histoire-image.org/pleincadre/index.php?q=12&d=1&i=1270>

- **SITE INTERNET :**

Nom de l'auteur, Prénom. *Nom du site [en ligne]*. Nom de l'éditeur, date de publication, date de mise à jour [date de consultation]. *Disponible sur : adresse de la page d'accueil*

**A votre disposition pour vous aider sur le portail e-sidoc :
la fonction « citer ce document » et l'éditeur de bibliographie**

Pour les documents trouvés dans e-sidoc :

Cliquer
« texte



sur pour copier les références bibliographiques, en faisant « collage spécial » non formaté ».

Attention : Il faudra apporter quelques corrections pour que la référence bibliographique soit conforme aux normes :

Exemple : (article de revue)

Arnsten, Amy / Mazure, Carolyn. Le cerveau stressé. *Pour la science* 418. 01-08-2012. p.70-74.

Sera corrigé de la façon suivante :

Arnsten, Amy, Mazure, Carolyn. Le cerveau stressé. *Pour la science*, 01/08/2012, n° 418, p.70-74.

Pour les **sites internet**, il manque l'**éditeur** du site ; il faut rajouter la date de consultation et « disponible sur » avant l'adresse.

Pour les **livres**, il manque le nombre de **pages**.

**En utilisant l'éditeur de bibliographie disponible dans le portail e-sidoc,
rubrique « apprendre à » « citer ses sources » :**

⇒ Cf copie d'écran sur page 3.

Citer ses sources

Pour constituer votre bibliographie, utilisez l'éditeur de bibliographie ci-dessous, créé et mis à disposition par Claire Cassagne, Professeur-Documentaliste dans l'Académie de Paris. Créé sur : <http://lebibliothecaire.wordpress.com/2012/11/23/le-generateur-de-bibliographie-a-tout-ou-rien-le-blog-du-cdi-etc/>

1 - Choisissez le type de document à citer.

Livre Chapitre Article de périodique (journaux, revues) Page internet

2 - Remplissez les champs suivants :
(Pressez le bouton sur les champs pour avoir plus d'informations)

NOM de l'auteur	Prénom de l'auteur	
	Nom du site web	Date de publication
Date de consultation	Adresse URL	Titre de la page web

3 - Copiez-collez la référence bibliographique suivante :

NOM DE L'AUTEUR, Prénom de l'auteur. "Titre de la page web". <Adresse du site web/> [En ligne]. Date de publication. Consulté le : Date de consultation. Disponible sur : Adresse URL

1 – **Cocher** pour choisir le **support** du document

2- Remplir les informations demandées
Puis cliquer sur **générer**

3 – Copier et colle la référence bibliographique dans votre document intitulé bibliographie

Attention : corrections à apporter : pour les **SITES**, l'**éditeur** n'est pas mentionné : le chercher dans les mentions légales et le rajouter en vous aidant de la norme.

Un seul auteur vous est demandé dans l'éditeur de bibliographie ; si l'auteur du site et l'auteur de la page sont différents, veillez à chercher puis corriger la référence bibliographique en vous aidant des normes.

• **Mentionner les auteurs :**

Pour les citer : Soit nom et prénom en minuscules : ex. : Martin, José

soit NOM en majuscule et prénom en minuscule : ex. : MARTIN, José

Choisir une présentation et s'y tenir !

S'il y a un **directeur de publication**, faire suivre son nom de (**dir.**) : ex. : Duby, Georges (dir.)

- S'il y a **deux auteurs**, les séparer par « et » : ex. : Martin, José et Durand, Gérard
- S'il y a **trois auteurs**, séparer les deux premiers par des virgules et le dernier par « et » : ex. : Martin, José, Durand, Gérard et Jodra, Serge.
- S'il y a **plus de 3 auteurs** : citer le premier suivi de « et al. » : ex. : Jodra, Serge, et al. (vous pouvez aussi citer les 3 premiers noms suivis de « et al. »)
- Si **l'auteur n'est pas mentionné**, commencer la référence directement avec le titre du document.

• **Documents non datés :**

mettre [s.d.] (= sine data / sans date)

• **Citer un chapitre de livre :**

NOM, Prénom de l'auteur. *Titre du livre*. Editeur, année d'édition. Titre du chapitre, page(s). Titre de la collection

• **Citer une partie de livre écrite par un auteur différent de l'auteur du livre :**

Flore Pernaton-Defay, professeure-documentaliste. Lycée Lamartine Mâcon. Bibliographie / Conseils méthodologiques
Version du 19/12/2014

NOM, Prénom de l'auteur du chapitre. Titre du chapitre. In NOM, Prénom de l'auteur. *Titre du livre*. Editeur, année d'édition. Titre du chapitre, page(s). Titre de la collection

- **Citer un document PDF trouvé sur un site internet :**

Il faut souvent remonter à la racine de l'adresse pour trouver la page d'accueil du site sur lequel le document est publié, puis traiter le document comme un document inséré dans un site internet, c'est-à-dire mentionner les références du document PDF (auteur, titre, éditeur, date...) puis mentionner « In : » et les références du site qui héberge le document.

Ex. de document PDF : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé. Commission d'autorisation de mise sur le marché des médicaments (AMM). ANSM, juin 2012. In : Bara, Emmanuelle (dir.). *Santé.gouv.fr* [en ligne]. Ministère des Affaires sociales, de la Santé, et Du droit des femmes, [s.d.] [consulté le 04/12/2014]. Les dossiers de la santé. http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Commission_AMM_Missions-Composition_Juin2012.pdf

- **Citer un article de Wikipédia :**

Titre du site [en ligne]. Editeur, date de mise à jour, [date de consultation]. Titre de l'article. Disponible sur : adresse de la page.

Exemple : *Wikipédia, l'Encyclopédie libre* [en ligne]. Fondation Wikimedia, mise à jour 08/01/2012 [consulté le 10/01/2012]. Travail des enfants. Disponible sur : http://fr.wikipedia.org/wiki/Travail_des_enfants

- **Citer une vidéo trouvée sur une plateforme de vidéos (youtube...) :**

NOM de l'auteur de la vidéo. *Titre de la vidéo*. Editeur de la vidéo, date. In : *Titre de la plateforme de vidéos* [en ligne]. Editeur, date de publication, date de mise à jour [date de consultation]. Disponible sur : adresse

Exemple : Jacinto, Séverine. *Synergie posturale abdominale*. ITS4FIT.com, 04/2013. In : *Youtube* [en ligne]. Youtube, 17/04/2013 [consulté le 04/12/2014]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=GJFSvemkn1A>

- **Citer des films**

NOM de l'auteur, prénom (réal.). *Titre*. Mention d'édition. Nom du producteur ou du distributeur, année de production. Support, durée de l'enregistrement. Titre de la collection.

Exemple : Plisson, Pascal et Fougea, Barthélémy (réal.). *Sur le chemin de l'école*. The Walt Disney Company France, 2014. 1 DVD-vidéo, 1h14mn.

- **Citer des enregistrements sonores**

NOM de l'auteur, prénom . *Titre*. Mention d'édition. Nom de l'éditeur ou du distributeur, année de publication. Nombre et type de documents. Titre de la collection.

Exemple : Orff, Carl. *Carmina Burana*. EMI France, 1995. 1 CD audio.

- **Mentionner un entretien avec une personnalité que vous êtes allés rencontrer :**

Nom de la personne interviewée, prénom. Références de l'interviewé(e) + éventuellement lieu d'exercice. Sujet de l'entretien. Entretien réalisé le... date à... lieu.

Exemple : DUPONT, Joachim. Médecin urgentiste au Centre Hospitalier de Mâcon. Interventions sur les accidents domestiques en 2014. Entretien réalisé le 10/12/2014 au Centre hospitalier de Mâcon, service des Urgences.

- **Pour les documents non référencés ici, consulter le document en ligne sur Savoirs cdi :**
Morin, Christine, Hausberg, Martine et al. Citer ses sources et présenter une bibliographie : Lycée. *Savoirs cdi* [en ligne]. Scéren – CNDP, août 2005 [consulté le 03/12/014].
Disponible sur : <http://www.cndp.fr/savoirscdi/index.php?id=1035>